

“

Il apparaît que le PCPE naît d'une évolution du regard porté sur les personnes en situation de handicap, et notamment d'une accélération depuis 2013.

Il prend en compte leurs attentes et celles de leur famille et renforce la place des personnes comme acteurs de leur projet.

Il s'inscrit dans une volonté d'inclusion des personnes en situation de handicap.”

LES MOYENS MIS EN OEUVRE

En recueillant les demandes et besoins de la personne et de son environnement

....

En évaluant les besoins spécifiques de la personne

....

En favorisant l'accès aux dispositifs de droits communs

....

En mobilisant l'ensemble des acteurs sociaux, médico-sociaux ou sanitaires du département de l'Aude

....

En prenant en compte le système et l'environnement de la personne accompagnée

....

En mobilisant des prestations externalisées (ex : professionnels libéraux)

L'ÉQUIPE DU PCPE



♦ **Un directeur**
Emmanuel TOSI

♦ **Une directrice adjointe**
Séverine BONNERY

♦ **Une cheffe de service**
Anaïs PLAS

♦ **Une coordinatrice de parcours**
Anaïs WAEYENS

♦ **Une monitrice éducatrice**
Camille ROUYRE

♦ **Une psychologue**
Pauline NOUBEL

♦ **Une secrétaire**
Sylvie CALS

CONTACT



33 rue Jean-Baptiste Charcot
11000 Carcassonne



06.47.90.22.80./04.68.72.45.77.



coordinateur.pcpe@afdaim.org



PCPE TSA

Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

CARCASSONNE

Pour les jeunes de 14 à 30 ans
avec troubles du spectre de
l'autisme



QU'EST-CE QUE LE PCPE ?

Le PCPE s'adresse aux personnes en situation de handicap ayant une reconnaissance de la MDPH

....

Il replace la personne au cœur de son projet et dans la société

....

Il s'inscrit dans le cadre de la démarche « Réponse accompagnée pour tous »,

....

Il vise à éviter les ruptures de parcours

Il vient compléter la palette de l'offre médico-sociale

....

Il est destiné aux 14 – 30 ans (cadre MDPH), reconnu TSA

....

Il propose une réponse souple et adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap, de leur famille et de leurs aidants

Ce dispositif
est financé
par l'Agence
Régionale de
Santé Occitanie



Gratuit pour les bénéficiaires

SOLUTIONS

QUI PEUT BÉNÉFICIER DU PCPE ?

Des personnes reconnues porteuses de TSA, et qui peuvent être :

Sorties d'établissements en attente d'entrée en établissement, ou entrantes

....

Possesseurs d'une orientation ne correspondant pas à leurs besoins ou attentes

....

Insuffisamment accompagnées

....

Dans un projet ne s'inscrivant pas dans un établissement.

LES MODALITÉS

Le PCPE accompagne les personnes sur une durée de 1 an (possibilité de renouvellement)

....

Les interventions ont lieu sur l'ensemble du département de l'Aude :

- Lieux de vie des personnes accompagnées
- Locaux des institutions ou professionnels intervenant dans la situation
- Locaux du PCPE

LES MISSIONS DU PCPE

Assurer la continuité des parcours
Prévenir les ruptures de parcours

....

Coordination de parcours

....

Accompagner les situations de ruptures

....

Organiser une prise en charge transitoire

....

Assurer un travail de guidance auprès des familles

....

Être un appui auprès des professionnels et des partenaires en charge de la situation de la personne.

LE FONCTIONNEMENT DU PCPE

Rencontres et entretiens

(Visite à domicile ou sur site)

Réunions de concertation pluridisciplinaire

Evaluation des besoins de la personne et des aidants

Accompagnement et suivi

Coordination de réseau de parcours